



Réunion des quartiers 3 et 4 Mardi 21 mai 2024 à 18h30

Présents : Monsieur le Maire, Marcel Truchot, Frédérique Letellier, Didier Proust, Hervé De Bleecker, Dominique Boucard, Denys Simon et Stéphanie Castellon

Référents des quartiers : Sophie Daudin, référente du quartier 4 l'Abbaye-Le Payaud et Alain Pinault référent du quartier 3

Nombre de participants : 50

1 - Propos introductifs :

Mot du Maire sur les événements récents sur la commune avec l'explosion d'un appartement dans la résidence à côté de Domitys. Souci de relogement des 42 personnes.

Présentation des référents et du projet des référents par Denys Simon, avec 165 questions/remarques envoyées depuis le début de l'année sur toute la commune. Questions de tous types (enfance, jeunesse, voirie, urbanisme, etc.).

L'objectif du projet des référents de quartiers est de développer l'écoute et le dialogue entre les habitants et les élus locaux.

Cette année, une commission a été créée, une Commission Citoyenneté dont les buts sont :

- de développer la participation citoyenne dans la commune ;
- d'établir une définition commune et partagée de la participation citoyenne :
 - Écouter à travers la concertation, le recueil d'avis et en allant vers les citoyens ;
 - Échanger et débattre en informant, en communiquant et en partageant ;
 - Construire et coopérer en étant acteur et en inventant de nouvelles démarches et actions afin de nourrir la décision publique.

La Commission Citoyenneté souhaite également connaître les thèmes principaux sur lesquels les citoyens souhaitent travailler pour être acteur de sa commune. A cette fin, une urne est disposée au fond de la salle pour récupérer vos souhaits de thème à aborder.

Après chaque réunion de quartier, les comptes rendus sont mis en ligne sur le site internet de la commune, envoyés en amont aux services techniques et administratifs de la Commune pour compléter les réponses apportées lors de cette réunion.

2- Projets et réalisations :

Urbanisme :

Le prochain lotissement sur la commune, les « Caspières » à la sortie de la rue du Logis sur la droite. Environ 22 000 m² et 96 logements en individuels et petits bâtiments, 2 étages au maximum, porté par Bouygues. 40% de logements libres, 20% de logements abordables, 40% logements sociaux. Obligation d'un passage tout autour de ce lotissement, en espaces verts. La négociation avec le promoteur a permis d'obtenir un peu plus de places de stationnement pour les visiteurs que l'obligation légale.

Projet rue des Lauriers : 95 logements à venir, achat en cours de la zone nord par un lotisseur.

Projet Malemort (420 logements), entre la rue du Treuil Gras et la rue des Fléneaux. Lotissement ouvert tourné vers la commune sous forme de petits îlots en préparation par la CdA de La Rochelle.

Les Grand Champs : maisons individuelles et 23 logements sociaux.

Projet l'Escale : pôle administratif + logements pour jeunes (9) et personnes en situation compliquée et parcours de vie difficile (21). Accompagnement et encadrement de ces personnes.

La commune est tenue de faire 30 logements sociaux par an.

La commune est en carence de logement sociaux pour laquelle elle est pénalisée financièrement par l'état (15% à l'heure actuelle pour un minimum requis de 25% = coût 72 000 euros de pénalité cette année pour la commune).

Environnement :

Désimperméabilisation de la cour de l'école Jack Proust, proposé et demandé par le Conseil Municipal des Enfants. Travail de concert avec les enfants et l'école pour faire de l'ombre naturelle dans la cour, éviter le béton. Projet en cours, étude en cours, subventions conséquentes.

Moustique tigre : plan sur la CdA de La Rochelle pour lutter contre la prolifération de ce moustique, mise en place de toute une communication auprès des habitants pour éviter les eaux stagnantes, dans le cimetière ceci est également fait.

A l'école, les enfants ont fait des nichoirs avec la Ligue de la Protection des Oiseaux (L.P.O).

Des ruches sont également installées dans l'ancienne déchetterie avec pour objectif le maintien de la biodiversité et participer à l'analyse territoriale de la pollution atmosphérique.

Action sociale, Maison du Puilborain

Les actions de la Maison du Puilborain fonctionnent bien (café rencontre, atelier mémoire, etc.), actions pour créer du lien.

Plan canicule : 120 personnes inscrites, souvent personnes seules ou isolées, gros travail réalisé par les agents du C.C.A.S. et des bénévoles.

N'hésitez pas à informer le C.C.A.S. si vous identifiez une personne isolée autour de vous, les équipes sont formées pour aider ces personnes.

Banque alimentaire : la prochaine collecte aura lieu au LIDL les 31 mai, 1 et 2 juin 2024.

Voirie :

Piste cyclable de Grammont : gros projet barreau de liaison entre la Motte et le cœur de ville. Mise en place d'une voie partagée.

La rue des Lauriers : les rives ont été reprises. Cette voirie devrait être refaite complètement dès lors que le seul propriétaire restant aura donné son aval, lors de la mise en place de la piste cyclable. En attendant un chaucidou (chaussée à circulation douce) avec écluses va être matérialisé au sol, pour réduire la vitesse.

Le temps perdu : projet pour continuer la piste cyclable après les habitations. Rétrécissement de la voirie pour sécuriser les piétons et les cyclistes et réduire la vitesse en entrée de ville.

Désormais, les projets sont plus lourds avec des bureaux d'études et plus onéreux du fait que l'infiltration des eaux pluviales doit être gérée sur la voirie.

Projet de la Sonnetterie : gestion du pluvial sur les voiries donc étude pour longue et plus lourde, mais le projet se fera, les études sont en cours.

- actuellement phase avec les concessionnaires qui travaillent sur le projet : Enedis, assainissement, pluvial, etc...

Reprise des voiries, trottoir, espaces verts et éclairage public sur le quartier.

Espace vert dans le quartier, les jeux ont été retirés pour des raisons de sécurité. Comme les espaces verts vont être refaits, une concertation sera proposée avec les riverains pour savoir ce qu'ils souhaiteraient comme aménagement.

Phasage des travaux se feront sur 2 ou 3 ans.

Calendrier prévisionnel des travaux : concertation – réunion publique avec les habitants puis premier coup de pelle des travaux à partir de septembre 2025.

3- Questions/ réponses

Voirie :

Q : est-ce qu'il y a une réflexion « cyclistes » pour la rue qui mène au Bois d'Huré ? car très dangereux pour les piétons ou vélos ?

La demande est retenue, un projet est prévu au niveau de la CdA de La Rochelle compétente sur la mobilité, projet structurant entre communes, projet qui est à l'étude. La route a beaucoup évolué depuis quelques années, beaucoup de passage depuis la création du Crédit Agricole et de la surcharge de la rocade.

Q : Interrogation sur la circulation sur la rue menant vers le bois d'Huré avec le lotissement à venir qui va générer encore plus de monde sur cette route ?

De la contrainte sera mise en place en amont avec un plateau surélevé pour réduire la vitesse dans ce quartier, c'est pourquoi le carrefour n'est pas encore terminé en haut de la rue de Guyenne. Ceci se fera en même temps que le projet des Caspières, en zone 30.

Q : Carrefour rue de Guyenne et rue de Normandie, la vitesse n'a pas été réduite depuis le nouvel aménagement !

La rue de Normandie sert de délestage en cas de travaux de la rue de la République pour les bus. Cette rue doit pouvoir permettre le passage des bus. Mais, il est possible, pourquoi pas, de remettre des plots sur ce terre-plein carré. Il reste un point sur cette rue qui n'est pas encore traité : voir s'il est possible de démonter le rond franchissable rue de Picardie (qui ne sert pas et reste gênant). Ce problème sera revu par le service voirie.

Q : Rue du Renclos, ligne droite prioritaire mais les riverains ne peuvent pas sortir de chez eux car on ne voit pas la rue de la Prairie, est ce qu'un aménagement visuel est possible ?

Prévu de faire comme sur d'autres communes, toutes nos priorités à droite seront précédées d'une ligne blanche sur la rue principale pour avertir encore plus les automobilistes.

Q : Rue de Bretagne devant numéros 1-3-5, pas d'emplacements de parking et cela est problématique ?

Le problème va être étudié pour trouver une alternative. Même chose sur la partie basse de la rue de Normandie

Q : Passage cours du Béarn et rue de Picardie. Cour du Béarn passage privé. Le plot n'est pas centré et du coup les voitures peuvent toujours passer.

La Mairie va revoir ceci, voire à avancer les 2 pierres pour empêcher l'accès aux cours.

Q : Est-il possible de matérialiser l'emplacement piéton et l'emplacement cyclable au moins sur cette piste cyclable (derrière Eurocaro) ?

C'est règlementé, il faut une bande de 6 mètres pour les vélos et nous n'avons pas l'emprise. Par contre il est possible de refaire les marquages des pistes cyclables partagées piéton/cycliste

Q : Route entre Puilboreau et Saint-Xandre très dangereuse et accès à la Tourtillière avec des enfants qui circulent à pied.

A étudier

Police :

Q : L'Abbaye et la rue Villeneuve, est-il prévu quelque chose pour la vitesse trop excessive sur cette route n'ayant pas de trottoirs, pour les piétons qui l'emprunte ?

Signalement sera fait auprès de la police municipale

Q : Entrée du Payaud, vitesse excessive.

La mise en place de pointillé serait une bonne solution pour matérialiser l'arrêt au niveau des priorités à droite. Essayer de régler le souci au niveau de la grande rue large.

Environnement / espaces verts :

Q : Rue du château d'Eau, la végétation empêche de voir la priorité à droite ?

Prévoir un élagage pour améliorer la visibilité.

Q : Rue de Villeneuve, la partie piétonne demanderait plus d'entretien pour le passage des poussettes.

Ok prévoir fauchage des rives sur la rue du Château d'Eau pour améliorer la sécurité.

Q : Mails envoyés à la mairie plusieurs fois sans jamais obtenir de réponse sur un même souci. Rue du Roussillon, arbres trop volumineux qui empiètent sur les propriétés. On demande l'élagage car plus de luminosité dans ma maison + entretien des arbres qui débordent trop sur les maisons. Réclamation de l'élagage depuis 3 ans.

Mme Letellier n'a pas eu les mails et n'a pas eu connaissance de cette demande mais Mme Letellier viendra voir sur place pour trouver une solution d'élagage au mieux.

Urbanisme :

Q : Enfouissement des lignes à haute tension ?

Cela appartient à R.T.E. (Réseau de transport d'électricité), mais s'il répare les pylônes cela signifie qu'ils ne les enfouiront pas.

Divers :

Éclairage public :

Q : Éclairage public, y a-t-il possibilité d'élargir les horaires ou du moins éclairer les grands axes pour que les cyclistes soient sécurisés et notamment les jeunes qui vont en ville ?

Eclairage fait par quartier donc pas possible de dissocier. Le coût est beaucoup trop cher

Transports publics :

Q : Il existait des cartes auparavant où on pouvait appeler des taxis la nuit à prix avantageux pour les jeunes, pourrait-on renégocier ceci, à défaut d'avoir des bus qui circulent plus tard la nuit + mettre d'autres stations de vélos yélo dans Puilboreau car sont souvent pleines lorsqu'on veut rapporter les vélos ?

On va relancer ceci auprès de Yélo et la CdA de La Rochelle.

Aide au permis :

Q : Aide au permis du C.C.A.S., très bonne initiative mais manque de communication

Une communication est faite, cela est mis en place depuis 3 ans mais la communication envers les jeunes est compliquée car nos canaux ne sont pas les leurs, le bouche à oreille fonctionne bien et nous avons de plus en plus de demandes.

Clôture de la réunion à 20h15 et n'oubliez pas de déposer vos thématiques à aborder dans votre quartier via l'adresse mail citoyen@ville-puilboreau.fr .